

A F F A I R E N ° 16.

OBJET : Réfection du radier du Canal des PATATES A DURAND.

Le projet établi par la Direction Départementale de l'Équipement, consiste en la mise en oeuvre d'un revêtement en béton pour atteindre une épaisseur de 50 cm au dessus de la côte de l'ancien radier.

Les travaux de réfection du canal seront accompagnés d'aménagements complémentaires à l'amont du seuil d'entonnement afin d'éviter le transit par le canal des plus gros matériaux charriés par la ravine. Ces travaux complémentaires consisteront en la réalisation d'une 1ère fosse de piégeage des matériaux d'une capacité d'environ 100 000 m³.

Le présent dossier de consultation qui vous est soumis ne concerne que la réfection des 800 premiers mètres, amont du Canal des Patates à Durand.

Les travaux qui devront être achevés avant la prochaine saison cyclonique, sont divisés en deux tranches :

- Une tranche ferme de 500 m, jusqu'aux ponts BAILEY.
- Une tranche conditionnelle de 300 m.

Le montant de l'opération s'élève à :

TRANCHE FERME	:	9 670 000 F
TRANCHE CONDI- TIONNELLE	:	5 915 300 F
		<hr/>
		15 585 300 F

Le financement inscrit au titre du Programme pluriannuel d'endiguement des ravines se décompose de la façon suivante pour la tranche ferme :

• Subventions ETAT

• Ministère de l'Environnement

- | | | |
|--|---|-----------|
| - au titre de l'année 1981 | : | 400 000 |
| - report Butor Boucan Launay
(1981) | : | 1 935 000 |
| - au titre de l'année 1982 | : | 2 500 000 |

Total 4 835 000

.../...